RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2e Circonscription des Vosges (Saint-Dié)



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Scrutin du 11 Mars 1973

CANDIDAT DE L'UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

Le 11 Mars 1973 sera une date historique :

Ou bien la France conservera la République qui depuis un siècle nous a fait ce que nous sommes ;

Ou bien elle choisira le collectivisme qui asservit les peuples derrière le rideau de fer.

La première étape du régime des socialo-communistes, Georges MARCHAIS nous l'annonce clairement. C'est le programme commun qu'il a préfacé :

Tout de suite après l'accession de la gauche unie au pouvoir, mise en place d'une démocratie « avancée » et nationalisations massives touchant immédiatement deux millions et demi d'ouvriers. **C'est un bouleversement total sans retour, de notre société** entraînant sans rémission un cortège d'effondrements économiques sans fin.

Georges MARCHAIS, aujourd'hui que le parti communiste est arrivé en tête des partis de gauche **prendra le commandement et poursuivra sans désemparer la lutte révolutionnaire pour le communisme,** son objectif fondamental.

Ouvriers, paysans, artisans et vous tous Vosgiennes et Vosgiens de toute appartenance et de toute condition, **voila ce qui vous attend si vous poussez à la roue,** dimanche 11 Mars **pour élire le candidat du communisme.**

Gardez-vous de faire basculer le pays dans la bureaucratie étatique la plus contraignante et la plus malsaine dont vous pouvez mesurer les effets dans les pays totalitaires.

Vosgiennes et Vosgiens vous voulez conserver la liberté, toutes les libertés.

Vous ne voulez pas d'usines sans âme où l'ouvrier est écrasé sans droit de contestation, de participation et sans droit de grève. Vous ne voulez pas d'usines d'état, de magasins d'état, de kolkhozes et de petits artisans fonctionnaires misérables.

ALORS VOTRE CHOIX EST CLAIR :

Votez Maurice LEMAIRE qui a défendu les intérêts de tous et de chacun depuis 22 ans, qui n'a jamais demandé à ceux qui ont eu recours à lui quelle était leur appartenance et qui a apporté dans sa circonscription, ce qui constitue un record national, plus de 9000 emplois.

Sans lui où en seraient les cantons de la circonscription.

Songez aussi à ce qui arriverait demain si vous donniez votre voix à celui qui n'a même pas pu dimanche dernier arriver en tête dans sa ville ni dans son canton, en raison de sa gestion financière à Saint-Dié et de son immobilisme total dans son canton.

En tout état de cause, si vous l'envoyez au Parlement, il siègera dans l'opposition marxiste et ne pourra rien ni pour les intérêts de vos cantons, ni pour les intérêts les plus élémentaires de chacun.

Voter Maurice LEMAIRE, c'est voter pour l'expansion continue, c'est-à-dire pour les vieux, pour les humbles, pour les handicapés de tous ordres, pour les familles, pour les jeunes, pour la suppression des bas salaires, pour l'amélioration des conditions de travail et notamment des cadences, pour l'abaissement progressif de la durée du travail et de l'âge de la retraite, pour une agriculture et un commerce indépendants rénovés.

Socialistes indépendants,
Centristes et Réformateurs,
Républicains de Progrès,

Jugez, non sur des promesses mensongères, mais sur des réalités.

POUR LE PROGRÈS, POUR LA LIBERTÉ,

VOTEZ Maurice LEMAIRE

Député sortant — Ancien Ministre

Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire en 1914 - 1918.
Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire en 1939 - 1945.
Commandeur de la Légion d'Honneur pour faits de Guerre exceptionnels au titre de la Résistance.

Croix de Guerre 1914 - 1918 avec palme - 5 citations.
Croix de Guerre 1939 - 1945 avec palme - 1 citation.
Croix de Guerre Belge 1914 - 1918 avec palme.



Remplaçant éventuel :

Jean-François SAGLIO

Ingénieur en chef des Mines.
Directeur au Ministère de l'Environnement.
Lieutenant de Réserve.
Croix de la Valeur Militaire avec 1 citation.

vu le candidat,

SODILOR - Saint-Dié